

## PROCÉDURES D'INSCRIPTION AUX EXAMENS

### DELFF - DALF - SORBONNE Année 2013-2014

#### A. INSCRIPTIONS DES CENTRES DE LANGUES ETRANGÈRES

1. Les listes récapitulatives aux examens et la tarification sont téléchargeables sur le site. Les fiches d'inscription individuelles ne sont pas acceptées sauf si un centre de langue souhaite que les convocations et les résultats soient envoyés à l'adresse du candidat.

**Prière de remplir la liste par ordre alphabétique et en lettres capitales.** Nous vous rappelons que pour une première inscription aux examens, le candidat doit présenter impérativement la photocopie d'une pièce d'identité, passeport ou certificat de naissance. Les candidats ayant déjà un code d'examen doivent remplir soigneusement la liste (nom, prénom, date et lieu de naissance) d'après la pièce d'identité pour la bonne édition des diplômes.

2. Le paiement par diplôme s'effectue directement au guichet de l'Institut aux jours et heures prévus ou à la Banque Nationale (**numéro de compte : 080/480791-00 - IBAN : GR56 0110 0800 0000 0804 8079 100** - il est impératif d'indiquer le motif sur le reçu bancaire comme suit : **EX + Nom/prénom**) le montant des droits correspondant à cet examen.

**Attention : un reçu par diplôme.**

Niveau	A ⇒ DELF A1, A2, DELF PRIM A1, A2 = 75 €
	B ⇒ DELF B1- B2, SORBONNE B1, SORBONNE B2 = 140 €
	C ⇒ DALF C1-C2, SORBONNE C1-C2 = 160 €
	D ⇒ SORBONNE C3 = 200 €
	SORBONNE C1 Littérature = 120 €
	DELFF B1 + SORBONNE B1 = 230 €
	DELFF B2 + SORBONNE B2 = 230 €

### 3. Documents à déposer :

- **Fiche récapitulative d'inscription par diplôme.**
- **Photocopie de la pièce d'identité ou du passeport (en cas de 1<sup>ère</sup> inscription).**
- **Un reçu bancaire pour chaque diplôme. (le paiement à la banque doit être effectué pour chaque niveau A1, A2, B1... indépendamment du nombre de candidats)**

**Attention! Vous devez garder une photocopie de la liste de vos candidats et des reçus correspondants, cela constituant pour vous et vos inscrits une preuve officielle.**

## B. INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES

1. Remplir la fiche d'inscription individuelle correspondant à l'examen choisi. Les fiches individuelles aux examens et la tarification sont téléchargeables sur le site. Le nom des candidats doit être écrit en lettres capitales tel qu'il figure sur leur pièce d'identité ou leur passeport. Date, lieu de naissance et coordonnées (rue, code postal, ville) doivent être dûment complétés.

2. Le paiement par diplôme s'effectue directement au guichet de l'Institut aux jours et heures prévus ou à la Banque Nationale (**numéro de compte : 080/480791-00 – IBAN : GR56 0110 0800 0000 0804 8079 100** - il est impératif d'indiquer le motif sur le reçu bancaire comme suit : **EX + Nom/prénom**) le montant des droits correspondant à cet examen.

Niveau	A ⇒ DELF A1, A2, DELF PRIM A1, A2 = 75 €
	B ⇒ DELF B1- B2, SORBONNE B1, SORBONNE B2 = 140 €
	C ⇒ DALF C1-C2, SORBONNE C1-C2 = 160 €
	D ⇒ SORBONNE C3 = 200 €
	SORBONNE C1 Littérature = 120 €
	DELF B1 + SORBONNE B1 = 230 €
	DELF B2 + SORBONNE B2 = 230 €

### **3. Documents à déposer:**

- **Fiche d'inscription.**
- **Photocopie de la pièce d'identité ou du passeport des candidats (en cas de 1<sup>ère</sup> inscription).**
- **Reçu bancaire**

**Attention! Vous devez garder une photocopie de votre fiche d'inscription et du reçu correspondant, cela constituant pour vous une preuve officielle.**

Afin d'éviter tout déplacement inutile, il est préférable d'expédier les documents par la poste pendant la période des inscriptions à l'adresse suivante:

**Institut Français de Grèce  
Service des examens  
Sina 31  
106 80 Athènes**

ou de les déposer au Service des examens aux heures et jours d'ouverture du service.

### **C. INSCRIPTIONS EN LIGNE**

Ceux qui souhaitent faire leur inscription en ligne (Procédures détaillées dans une rubrique sur notre site) doivent savoir qu'elle est possible **si le paiement est effectué par carte bancaire ou Internet Banking**. Les paiements effectués directement à la banque doivent être accompagnés obligatoirement d'une fiche d'inscription et envoyés au Service des Examens et ne sont pas acceptés pour une inscription en ligne.

**D. Attention : Les demandes de révision de copies pour les examens de Sorbonne ne sont pas acceptées.**

Les demandes de révision de copies pour les examens du DELF/DALF sont déposées au plus tard 10 jours après la diffusion officielle des résultats. Aucune demande ultérieure à cette date ne sera acceptée.

**Demande de révision de copies : 60€**

Les documents pour les examens **DELF/DALF/SORBONNE** devront être envoyés au plus tard le dernier jour d'inscription de l'examen concerné

(le cachet de la poste faisant foi). Aucune demande postérieure à cette date ne sera retenue.

## **RAPPEL**

**Aucun candidat ne peut passer d'examen sans être muni d'une pièce d'identité.**

Les candidats se présentent aux examens écrits et oraux munis de leur **pièce d'identité/passeport ou "taftoprosopia"**, d'un stylo à bille (crayon pour prendre des notes) et d'un effaceur uniquement.

NOTA BENE : Les professeurs sont priés de communiquer les dates et heures des Examens lors de la rentrée pour l'année académique en cours. Le calendrier étant affiché dès juin 2013, aucune demande de remboursement ou de report justifiée par une double inscription à nos examens et à d'autres qui éventuellement coïncident ne sera acceptée.